

Endettement, insolvabilité et prêts hypothécaires en souffrance : la situation québécoise

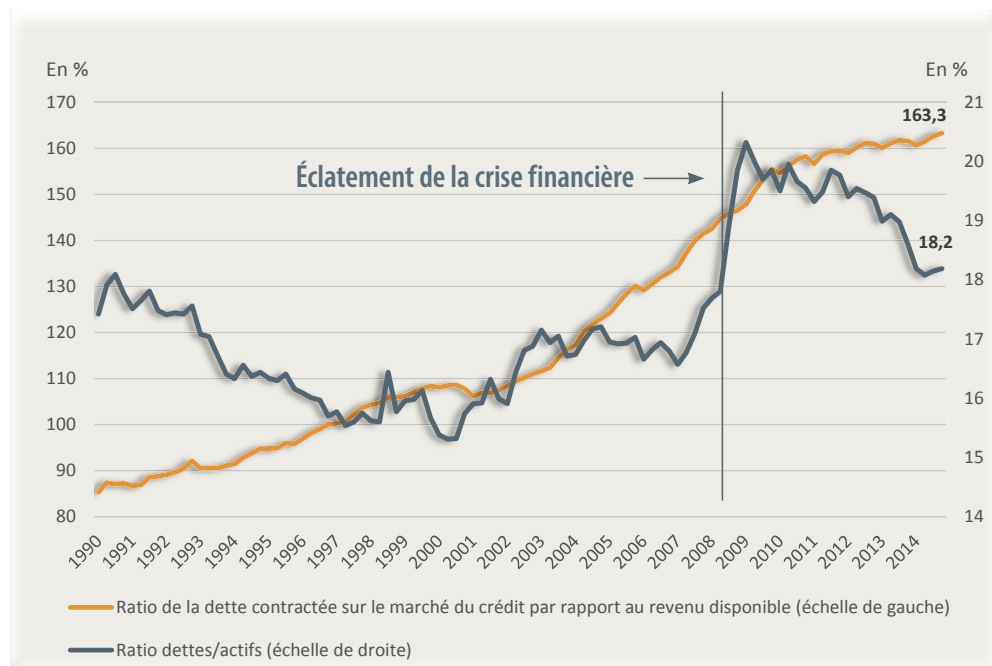
Le maintien de très faibles taux d'intérêt depuis la dernière récession incite les ménages canadiens à s'endetter plutôt qu'à épargner. À cet égard, les plus récentes données de Statistique Canada montrent que le ratio de la dette des ménages¹ canadiens par rapport à leur revenu disponible a encore augmenté au dernier trimestre de 2014, pour atteindre un nouveau sommet de 163,3 %. Au Québec, selon les calculs de Desjardins Études économiques, le ratio d'endettement a aussi atteint un nouveau sommet de 146,4 % pour l'ensemble de 2014.

Le ratio de la dette par rapport au revenu disponible n'est qu'une méthode parmi d'autres pour mesurer l'endettement des ménages. Plusieurs mises en garde de différents organismes ont été formulées quant aux conclusions tirées uniquement à partir de ce ratio². Par exemple, lorsque nous comparons la valeur de la dette des ménages à celle de leurs actifs (voir graphique 1), le portrait n'est plus aussi alarmant. L'endettement des ménages canadiens au quatrième trimestre de 2014 correspondait alors à 18,2 % de la valeur de leurs actifs, ce qui n'apparaît pas vraiment problématique. En fait, depuis la fin de la récession, le ratio dettes/actifs est en constante diminution.

Au Québec, selon les calculs de Desjardins Études économiques, le ratio d'endettement a aussi atteint un nouveau sommet de 146,4 % pour l'ensemble de 2014.

GRAPHIQUE 1

Endettement des ménages canadiens



Source : Statistique Canada

¹ Ce qui inclut le crédit à la consommation, les prêts hypothécaires et les prêts non-hypothécaires.

² À cet effet, consulter notamment [Le point sur la situation financière des ménages au Québec : au-delà des dettes, il faut considérer les actifs des ménages](#), Desjardins Études économiques, 17 juin 2011.

Au Québec, une étude publiée par l'Institut de la Statistique du Québec suggère que même si les ménages sont plus endettés, leur situation financière en 2012 était comparable à celle de 1999 grâce à la hausse de la valeur de leurs actifs. Parmi les ménages québécois ayant des dettes, le ratio dettes/actifs était de 16,7 % en 2012. Selon des données plus récentes³, ce ratio n'aurait pas beaucoup varié entre 2012 et 2014, les dettes et les actifs ayant progressé presque au même rythme.

Plus de ménages insolvable au Québec

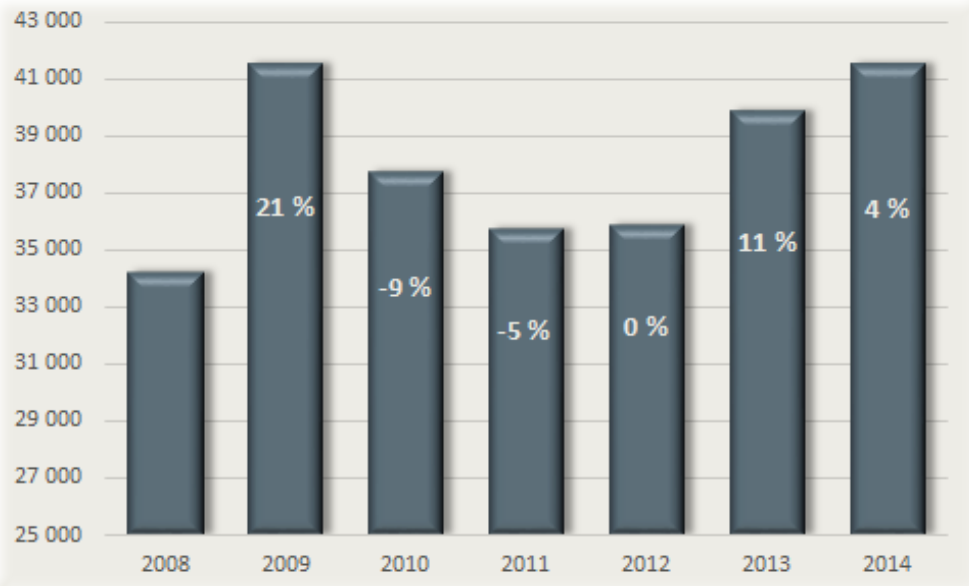
Même si l'endettement de l'ensemble des ménages au Québec semble actuellement sous contrôle, les consommateurs seraient devenus plus vulnérables à une hausse des taux d'intérêt, à une perte d'emploi ou à tout autre changement qui pourrait se traduire par une baisse des revenus. Cette vulnérabilité a été perceptible en 2014, alors que la mauvaise performance du marché de l'emploi dans la province a entraîné une augmentation du nombre de consommateurs insolvable.

Un consommateur insolvable a deux options devant lui : soit celle de présenter une proposition à ses créanciers afin de renégocier les conditions de remboursement et d'alléger sa dette⁴, soit celle de déclarer faillite.

En 2014, selon le Bureau du surintendant des faillites du Canada (BSFC), le nombre de consommateurs ayant présenté une proposition pour renégocier ou consolider leurs dettes a augmenté de 16 % au Québec, alors qu'il y eu une diminution de 3 % du nombre de consommateurs ayant déclaré faillite. Au total, le nombre de dossiers d'insolvabilité déposés par les particuliers au Québec ([propositions et faillites](#)) a atteint 41 554 en 2014, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente (voir graphique 2). À titre comparatif, il y a eu une diminution de 7 % du nombre de consommateurs insolvable en Ontario en 2014, alors que pour l'ensemble du Canada la baisse a été de 1 %.

GRAPHIQUE 2

Nombre de dossiers d'insolvabilité déposés par des consommateurs au Québec



Source : Bureau du surintendant des faillites du Canada

³ Source : Ipsos Reid et Desjardins, Études économiques.

⁴ La proposition est disponible seulement pour les consommateurs qui ont une dette inférieure à 250 000 \$ (excluant l'hypothèque).

Parmi les ménages québécois ayant des dettes, le ratio dettes/actifs était de 16,7 % en 2012.

La mauvaise performance du marché de l'emploi dans la province a entraîné une augmentation du nombre de consommateurs insolvable.

Au total, le nombre de dossiers d'insolvabilité déposés par les particuliers au Québec (propositions et faillites) a atteint 41 554 en 2014, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente.

Le taux d'insolvabilité des consommateurs, déterminé par le nombre de dossiers d'insolvabilité déposés par chaque millier d'habitants âgés de 18 ans et plus⁵, a lui aussi augmenté pour une deuxième année consécutive au Québec pour atteindre 6,2 en 2014, alors que pour l'ensemble du Canada ce taux était de 4,1 l'année dernière.

Plusieurs facteurs peuvent mener un consommateur dans une situation d'insolvabilité : le surendettement, le recul important de la valeur de ses actifs, la hausse du taux d'intérêt et/ou la baisse des revenus, liée entre autres à la perte d'emploi. De façon générale, les Québécois ne semblent pas être en difficulté financière, le ratio dettes/actifs ainsi que celui du service de la dette⁶ demeurant à des niveaux relativement stables depuis dix ans. De plus, les taux d'intérêt ne représentent pas un problème à l'heure actuelle, puisqu'ils s'établissent à des niveaux historiquement bas. Par contre, la faiblesse observée sur le marché de l'emploi peut expliquer en bonne partie la hausse du taux d'insolvabilité en 2014 au Québec. Selon les données de Statistique Canada, plus de 30 000 emplois à temps plein ont été perdus dans la province l'an dernier, ce qui a fait augmenter le taux de chômage à 7,7 %. Le Québec a été l'une des seules provinces à enregistrer des pertes d'emploi à temps plein et une hausse du taux de chômage en 2014. De plus, la durée moyenne du chômage au Québec est passée de 17,9 à 19,3 semaines entre 2012 et 2014, une progression comparable à celle enregistrée à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick au cours de la même période. Il n'est donc pas surprenant que le Québec et ces trois provinces affichent les taux d'insolvabilité les plus élevés au pays.

Le taux d'insolvabilité par région administrative

Le taux d'insolvabilité a augmenté dans la majorité des régions administratives en 2014, mais il s'est surtout détérioré dans les régions administratives de l'Abitibi-Témiscamingue, de Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais (voir le tableau à la page suivante). Les régions administratives du Centre-du-Québec, de Montréal et de Chaudière-Appalaches ont été les seules à connaître une baisse du nombre de consommateurs insolubles par mille habitants en 2014, alors que ce taux est demeuré stable dans l'Estrie, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Montérégie. Un autre constat intéressant : seules les régions de l'Outaouais et celles en périphérie de Montréal, soit Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, ont affiché un taux d'insolvabilité plus élevé que la moyenne provinciale en 2014. Ces régions sont celles qui comptent les plus fortes proportions d'individus âgés entre 35 et 49 ans, un groupe d'âge qui représente une large part des dossiers d'insolvabilité.

Le Québec a été l'une des seules provinces à enregistrer des pertes d'emploi à temps plein et une hausse du taux de chômage en 2014.

Les régions administratives du Centre-du-Québec, de Montréal et de Chaudière-Appalaches ont été les seules à connaître une baisse du nombre de consommateurs insolubles par mille habitants en 2014.

⁵ Les dernières estimations de la population, publiées par Statistique Canada en septembre 2014, ont été utilisées pour calculer ce taux, ce qui explique la différence avec le taux publié par le Bureau du surintendant de faillites de 2008 à 2013.

⁶ Le ratio du service de la dette correspond aux remboursements (capital et intérêts) de la dette exprimés en pourcentage du revenu brut.

Taux d'insolvabilité des consommateurs dans les régions administratives du Québec

Région administrative	2013	2014	
Bas-Saint-Laurent	4,8	5,1	↑
Saguenay--Lac-Saint-Jean	4,4	5,5	↑
Capitale-Nationale	4,3	4,4	↑
Mauricie	5,6	6,0	↑
Estrie	5,5	5,5	↔
Montréal	5,7	5,5	↓
Outaouais	7,4	8,5	↑
Abitibi-Témiscamingue	4,3	5,7	↑
Côte-Nord et Nord-du-Québec	2,8	3,7	↑
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	5,3	5,3	↔
Chaudière-Appalaches	4,5	4,4	↓
Laval	6,2	6,6	↑
Lanaudière	8,1	8,9	↑
Laurentides	8,4	9,0	↑
Montérégie	6,8	6,8	↔
Centre-du-Québec	6,2	5,8	↓
Province de Québec	6,0	6,2	↑

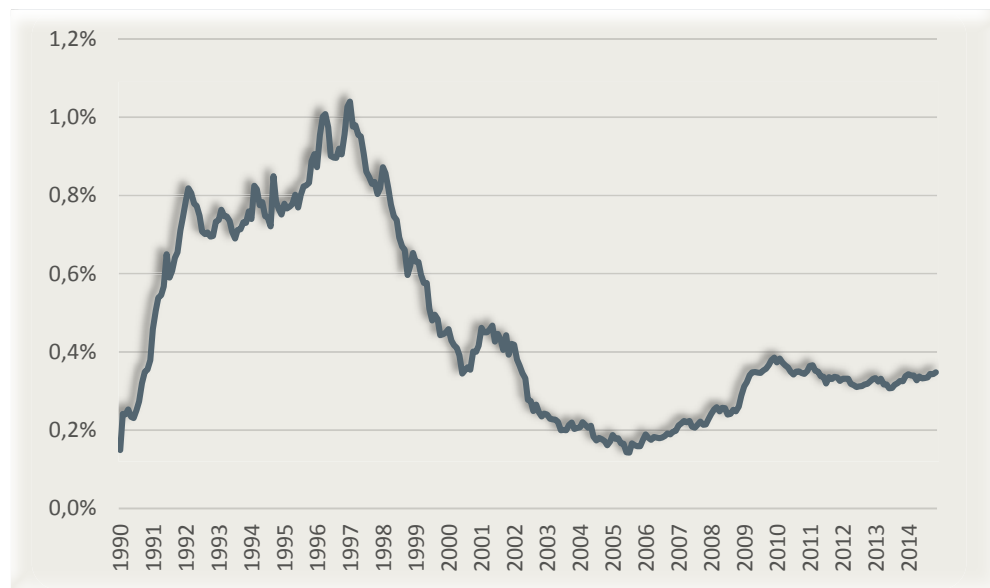
La dette hypothécaire ne serait pas la principale cause d'insolvabilité

Alors que la proportion de Canadiens qui détenaient une hypothèque en 2014 était estimée à 59 % par l'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités⁷, seulement 25 % des consommateurs insolvable détenaient une hypothèque⁸. Cette proportion serait encore plus faible parmi les consommateurs qui déclarent faillite⁹. Les propriétaires détenant une hypothèque sont donc nettement sous représentés parmi les consommateurs insolvable. Bien sûr, le fait d'avoir un actif, tel qu'une propriété, permet à un ménage en difficulté d'avoir une marge de manœuvre plus grande pour négocier avec ses créanciers. Ceci est d'autant plus facile lorsque la valeur des propriétés est en hausse, comme c'est le cas depuis plusieurs années. En revanche, plus de 70 % des consommateurs canadiens insolvable ont une dette reliée à une carte de crédit ou un prêt à la consommation. En d'autres mots, la dette hypothécaire ne serait pas la principale cause d'insolvabilité au Canada, mais plutôt les dettes liées à la consommation.

Les propriétaires détenant une hypothèque sont donc nettement sous représentés parmi les consommateurs insolvable.

GRAPHIQUE 3

Pourcentage de prêts hypothécaires en souffrance au Québec



Source : Association des banquiers canadiens

⁷ Rapport sur l'état du marché hypothécaire résidentiel au Canada, Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités, novembre 2014.

⁸ Fieldhouse, D. et al. (2012). Income Loss and Bankruptcies over the Business Cycle, octobre 2012, page 56.

⁹ Duncan, K. et al. (2012). Profiles of Canadian Households Undertaking Insolvency Procedures Pre- and Post-Recession: Final Report, mai 2012, page 34.

Au Québec, la dette hypothécaire représentait environ 77 % de l'ensemble des dettes des ménages en 2013¹⁰. Néanmoins, le poids des paiements mensuels liés à l'hypothèque ne semble pas être présentement un fardeau financier pour les ménages. En effet, le pourcentage des prêts hypothécaires en souffrance est demeuré plutôt stable depuis 2010, soit autour de 0,35 % (voir graphique 3). De plus, le nombre de saisies hypothécaires au Québec a diminué à chaque année entre 2010 et 2013. Les résultats pour 2014 seront présentés dans notre *Mot de l'économiste* du mois prochain.

En effet, le pourcentage des prêts hypothécaires en souffrance au Québec est demeuré plutôt stable depuis 2010, soit autour de 0,35 %.

¹⁰ Source : Desjardins Études économiques.

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos du contenu de cet article, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse courriel stats@fcig.ca.

Cette publication est produite par le service Analyse du marché de la FCIQ

Paul Cardinal
Directeur

Camille Laberge
Économiste

Paola Rodriguez
Analyste

Maïka Carrier Roy
Analyste

Écrivez-nous à stats@fcig.ca